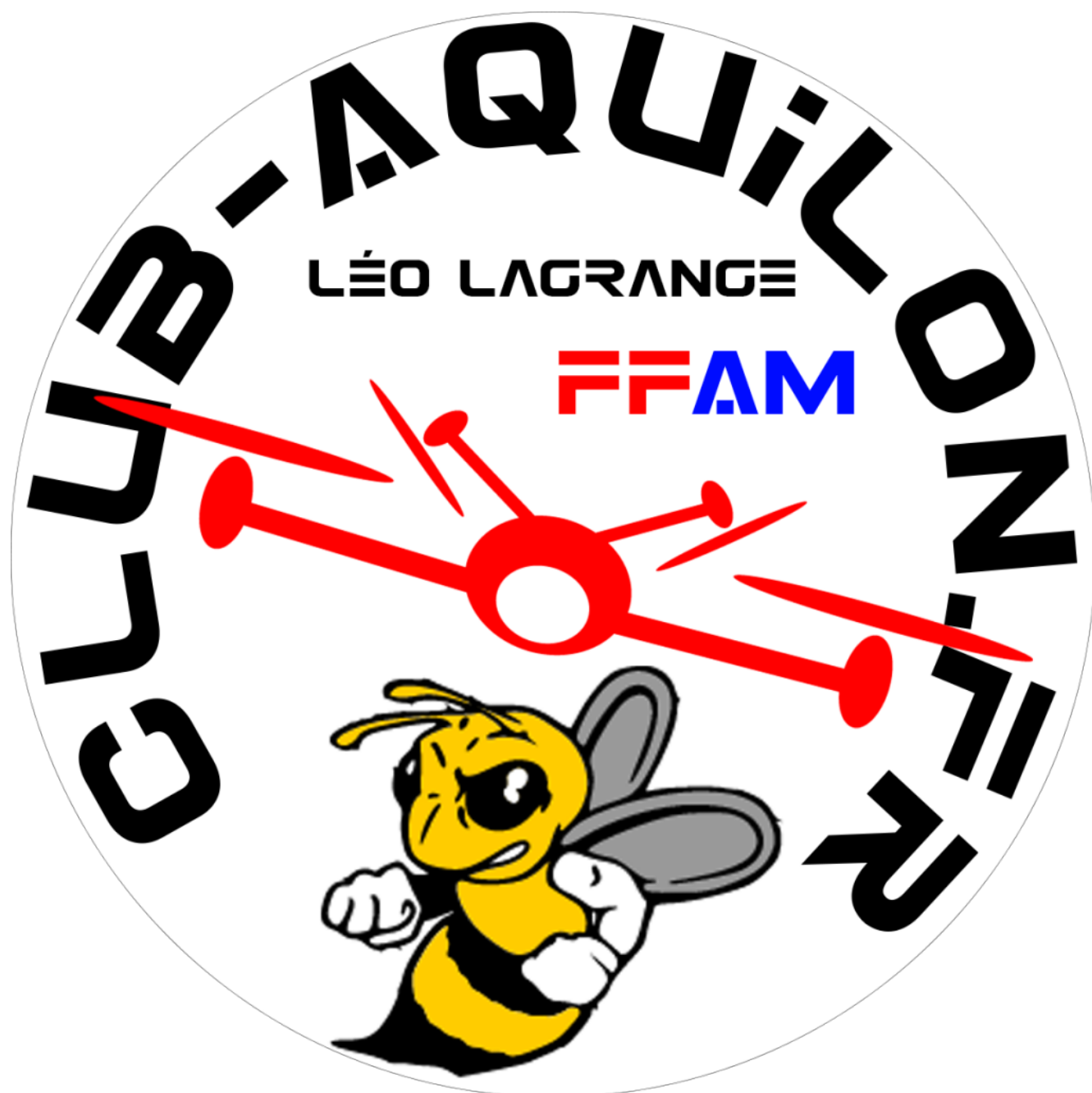


**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE DU JEUDI 10
JANVIER 2019**



Notre

assemblée générale Ordinaire du début s'est tenue le jeudi 10 janvier 2019 à 20H00 dans le local atelier (10 rue Léon BLUM - 94 NOISEAU).

17

membres étaient présents pour participer à la réunion.

La

principale raison de cette réunion était la présentation de la mise à jour du règlement intérieur concernant les activités du club. Aucune remarque particulière n'a été évoquée lors de la lecture.

Le

bureau vous invite donc à le télécharger, le signer et apposer à la dernière page au format JPEG dans rubrique idoine de votre profil.

Nous

en avons profité pour rappeler que la formation de télépilote sur le site Alphatango de la DGAC ou celui de la FFAM est obligatoire depuis le 26 décembre 2018 pour les possesseurs de machines de plus de 800 gr et fortement conseillée pour les autres.

L'attestation

sera dorénavant exigible pour les sessions outdoor ainsi que l'immatriculation des machines de plus de 800 gr.

N'oubliez

pas aussi que chaque pilote devra porter le gilet orange au nom du club. La police municipale est au courant et pourra faire des contrôles.

Pour

information, une barrière ferme maintenant l'accès au parking le dimanche. Il faudra se garer dans la rue le long du trottoir.

Il

a été rappelé également la faible fréquentation des membres au terrain, à l'atelier ou au gymnase malgré la mise en place d'un parcours FPV bien sympa dédié aux nanos.

D'accord,

le créneau 21H/23H du mardi soir n'est pas le meilleur pour ceux qui travaillent tôt le lendemain, mais un effort de participation est demandé aux adhérents pour être présent pendant ce créneau horaire.

La

séance s'est levée vers 21H00 pour se tourner vers la table des réjouissances gustatives avec galettes et boissons pétillantes pour un moment de convivialité bienvenue.

Vous donnant

rendez-vous le jeudi 7 février 2019 pour partager les crêpes, Hervé tiendra la crêperie.

Surplouf, le secrétaire.